

Entre réduction des aides et poussée xénophobe, que reste-t-il de la politique ougandaise d'accueil des réfugiés ?

Yotam Gidron, Kristof Titeca | 30 mars 2026 | ARTICLES



Ce texte est une traduction de l'article « [Will Uganda's "open-door" refugee policy hold? Aid cuts and rising anti-immigration sentiment](#) », paru le 16 décembre 2025 sur le site de l'institut Egmont.

L'Ouganda a longtemps été encensé pour sa politique progressiste en matière d'accueil des réfugiés. Alors que de nombreux pays ferment leurs frontières ou confinent les réfugiés dans des camps, l'Ouganda applique une politique fréquemment qualifiée d'« ouverture », qui accorde aux réfugiés une entrée sans restriction, la liberté de circulation, l'accès aux services publics et le droit de travailler. Les réfugiés qui ne peuvent subvenir à leurs besoins dans les zones urbaines se voient attribuer une petite parcelle dans l'un des « campements » ruraux du pays, où ils peuvent se construire un abri et cultiver la terre. Cette approche a été saluée par les agences d'aide et les bailleurs de fonds, qui ont reconnu en elle un modèle unique favorisant l'intégration économique et l'« autosuffisance » des réfugiés, réduisant leur dépendance aux aides et permettant d'aborder les déplacements forcés comme un enjeu de développement plutôt que comme une simple question humanitaire. Alors même qu'il accueille l'une des plus grandes populations de réfugiés au monde, l'Ouganda se distingue délibérément des régimes qui fortifient leurs frontières et traitent les réfugiés exclusivement comme une population [d'assistés humanitaires](#).

Derrière ce discours, le « modèle » ougandais traverse cependant une période de profonde déstabilisation. La politique ougandaise en matière d'accueil est confrontée, d'une part, à un nombre sans précédent de réfugiés et, d'autre part, à une crise de financement inédite. La pression exercée sur les ressources nécessaires aux moyens de subsistance, ainsi que le manque de financement pour l'aide humanitaire et les services sociaux ont conduit à une précarité croissante dans et autour des campements de réfugiés. En parallèle, une intolérance croissante à l'égard des réfugiés, du moins envers certaines nationalités,

devient de plus en plus visible dans les zones urbaines, en particulier à Kampala. Ces évolutions soulèvent une question : la « politique d'ouverture » peut-elle être maintenue et, le cas échéant, sous quelle forme et avec quelles implications ? Dans un contexte politique et économique en pleine transformation, la réponse semble de plus en plus incertaine.

Une crise structurelle

Alors que l'Ouganda encourage depuis des décennies l'« autosuffisance » des réfugiés au moyen de diverses politiques, le pays fait face à des défis d'une ampleur inédite. Le retour de la guerre civile au Soudan du Sud en 2015 et la reprise des violences dans l'Est de la République démocratique du Congo au cours des années suivantes ont entraîné des déplacements massifs vers l'Ouganda. En même temps, le pays a également accueilli des réfugiés en provenance d'Éthiopie, d'Érythrée, de Somalie et du Soudan, quoiqu'en nombre moins important. Les chiffres du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) d'octobre 2025 indiquent que l'Ouganda [accueille plus d'1 920 000 réfugiés et demandeurs d'asile](#), ce qui en fait le troisième pays au monde en matière d'accueil de réfugiés et le premier sur le continent africain. À titre de comparaison, dans les années 1990, au plus fort de la deuxième guerre civile au Soudan et à l'apogée du mouvement de réfugiés des régions du Sud du Soudan vers l'Ouganda, le nombre estimé de réfugiés dans le pays ne dépassait pas 300 000. Lorsque la célèbre Stratégie d'autosuffisance ([Self-Reliance Strategy](#), SRS) ougandaise a été formalisée en 1999, le nombre de réfugiés était encore plus faible.

La forte croissance de la population réfugiée a notamment eu pour conséquence une réduction de l'accès aux terres cultivables et, plus généralement, aux ressources indispensables aux moyens de subsistance. Prenons, par exemple, le cas du campement de réfugiés de Kiryandongo, créé en 1990 sur des terres inhabitées auparavant cadastrées comme zone d'élevage de bétail, situé le long de la route reliant Kampala au Soudan du Sud. À la fin des années 1990, le campement accueillait près de 12 000 réfugiés et avait été qualifié par le HCR de « plus grand succès en matière d'accueil des réfugiés en Afrique ». Cependant, on pouvait déjà se demander si sa population pouvait réellement être considérée comme « autosuffisante » grâce à sa [production agricole](#). Aujourd'hui, Kiryandongo accueille plus de 165 000 réfugiés, tant sud-soudanais que soudanais. Les parcelles du campement ont été régulièrement redistribuées afin d'accueillir les nouveaux arrivants, ce qui a conduit les réfugiés présents depuis plus longtemps à perdre progressivement leur accès aux terres agricoles. [Des tendances similaires](#) ont été observées dans d'autres campements en Ouganda. Si les réfugiés souhaitent s'adonner à l'agriculture, ils doivent désormais louer des terres à la population d'accueil (c'est-à-dire à des particuliers ougandais), car les lopins fournis par le gouvernement ne sont plus suffisants. Si cette pratique est répandue dans les régions d'accueil, elle profite paradoxalement aux réfugiés déjà relativement aisés, puisqu'ils sont les seuls à pouvoir assumer les coûts liés à la location des terres.

Pourtant, malgré la croissance de la population et l'intensification de la pression sur les ressources, les financements destinés au soutien des réfugiés se sont effondrés. Entre 2020 et 2024, le Plan d'accueil des réfugiés en Ouganda (Uganda Country Refugee Response Plan, UCRPP) n'a été financé qu'à hauteur de 35 à 51 % des montants sollicités chaque année. Le plan d'aide aux réfugiés pour 2025 nécessitait un budget de 968 millions de dollars américains or, jusqu'à présent ([décembre 2025, ndlr](#)), seuls 18 % de cette somme ont été financés. En d'autres termes, il manque 82 % du budget nécessaire. Pour la plupart des réfugiés, la conséquence immédiate – et la plus grave – du manque de financement concerne l'accès à l'aide alimentaire, qui se restreint. Les rations mensuelles pour les réfugiés (généralement fournies sous forme d'argent liquide, mais dans certains cas également en nature) ont été réduites à partir de 2020, les réfugiés ne recevant alors plus que 70 % du « panier alimentaire » complet. En 2021, l'introduction d'un système de priorisation géographique a entraîné une nouvelle réduction des rations pour les réfugiés de certaines régions de l'Ouganda, qui ne recevaient plus que 60 % à 40 % du panier. Au sein de chaque campement, chaque réfugié recevait en revanche le même montant.

Plus récemment, cette situation a évolué. Entre 2023 et 2024, un nouveau système de priorisation [« calculé sur les besoins »](#) et fortement controversé, a été introduit : les réfugiés jugés les plus vulnérables ont commencé à recevoir 60 % des rations complètes, ceux considérés comme « modérément » vulnérables n'en recevaient plus que 30 % et ceux évalués comme ne nécessitant aucune aide ne recevaient plus rien. Au départ, seulement 55 000 réfugiés relevaient de la dernière catégorie et ne recevaient aucune aide dans le cadre de ce dispositif. Cependant, en mai 2025, en raison d'une [grave pénurie de fonds](#), ce chiffre est brusquement passé à 1,1 million. Ceux qui ont encore droit à l'aide humanitaire reçoivent désormais des montants extrêmement faibles (22 à 40 % des rations complètes), bien en deçà de ce qui est nécessaire pour survivre sans aucune autre source de revenus. Il convient de noter que l'Ouganda n'est pas le seul pays à avoir mis en place de tels dispositifs. Des modèles d'aide différenciés similaires ont également été introduits au Kenya et au Rwanda voisins.

Depuis plusieurs années, les agences d'aide humanitaire et les bailleurs de fonds décrivent la situation en Ouganda comme étant « au bord du gouffre ». Pourtant, le « réaction » tant redoutée par les réfugiés ou les communautés d'accueil, sous forme de violence par exemple, n'avait pas encore eu lieu. Si cela pouvait suggérer une sécurisation de la réponse globale donnée à l'accueil des réfugiés – on a effectivement observé une présence accrue des forces armées ougandaises lorsque la politique de « priorisation » de l'aide a été mise en œuvre pour la première fois –, la réalité est plus complexe. Bien avant les récentes crises,

les limites structurelles du modèle ougandais de soutien aux réfugiés avaient déjà soumis ces derniers à une **pression croissante et avaient aggravé leur insécurité économique**. En raison d'un accès limité aux terres agricoles, de nombreux réfugiés ont été contraints de chercher des sources de revenus complémentaires. Dans certaines communautés, tant en zones urbaines que dans les campements de réfugiés, il est fréquent de relever une forte dépendance aux fonds provenant de l'extérieur du pays. Certains membres d'une même famille ont été contraints de se séparer **de part et d'autre de telle ou telle frontière**, les uns partant chercher du travail quand les autres restent sur place pour s'occuper des enfants. D'autres réfugiés ont dû recourir à des formes de travail informel de plus en plus précaires, en concurrence avec des Ougandais pauvres, **afin de décrocher les rares opportunités leur permettant de gagner leur vie**.

Cela ne signifie pas pour autant que les récentes coupes d'aides n'ont eu aucun effet. Elles ont bel et bien eu un impact, car même si l'aide était modeste, elle demeurait cruciale pour beaucoup, en particulier pour les réfugiés les plus démunis. En l'absence de terres agricoles, les agences d'aide humanitaire en Ouganda ont progressivement cherché à promouvoir l'autosuffisance des réfugiés en encourageant l'« esprit d'entreprise » (« *entrepreneurship* ») et le travail indépendant. Dans le langage des politiques de développement, ce type de mesures est souvent présenté comme relevant de l'« innovation » et repose sur la promesse d'accéder à de nouveaux marchés et de nouvelles opportunités. Néanmoins, en pratique, un nombre croissant de réfugiés ont été contraints de se lancer dans le commerce de détail à petite échelle, l'économie informelle et la prestation de services de base, se faisant essentiellement concurrence sur des marchés saturés et dans des environnements où la demande est de plus en plus limitée. Les coupes d'aides ont encore aggravé la situation, car les entreprises situées dans les campements ont tendance à être fortement dépendantes du pouvoir d'achat des réfugiés, qui dépendent eux-mêmes des aides. Ces réductions ont donc sapé l'activité commerciale, lentement poussé les réfugiés à s'endetter, contraint les enfants à quitter l'école et pressurisé les réseaux communautaires d'aide et de soutien.

Sentiments anti-immigrés

Si les conditions dans les campements sont précaires depuis des années, les relations entre réfugiés et populations locales se sont tendues en zones urbaines, et plus particulièrement à Kampala, où des sentiments anti-immigrés se sont amplifiés. C'est notamment le cas des quartiers de Kansanga, Kabalagala et Nsambya, situé dans la partie sud de Kampala et qui accueille le plus grand nombre de réfugiés dans la capitale. Ces zones ont connu une augmentation sensible du nombre de résidents originaires de la corne de l'Afrique, notamment de Somalie, d'Érythrée, d'Éthiopie et du Soudan, qui sont venus s'ajouter à des communautés sud-soudanaises et congolaises, déjà établies et toujours croissantes. Environ 160 000 réfugiés sont officiellement enregistrés comme résidant à Kampala, mais le nombre exact pourrait être bien plus élevé, car de nombreux étrangers s'enregistrent comme réfugiés ailleurs (y compris dans des zones rurales) avant de s'installer à Kampala. Kabalagala et ses environs sont communément appelés la « **petite corne de l'Afrique** », pour décrire à la fois la densité de population de migrants et la façon dont leur présence est perçue. Ce qui était autrefois célébré comme une diversité cosmopolite est de plus en plus souvent évoqué en termes de menace, de concurrence et d'inquiétude démographique.

Cela est notamment devenu visible ces deux dernières années au niveau des représentations populaires des réfugiés sur les réseaux sociaux. Des publications louent explicitement les politiques de Donald Trump envers les migrants et demandent au président Museveni de « **faire de même** » en expulsant les Érythréens, les Éthiopiens et les Somaliens. D'autres accusent les réfugiés d'être responsables de la hausse des coûts du logement, en reliant les dynamiques du marché avec des discours d'invasion étrangère. Il est courant d'entendre que les réfugiés utiliseraient l'Ouganda comme « pays de transit » pour accéder à l'Europe ou à l'Amérique du Nord, en se mariant avec des Ougandais **afin d'obtenir des documents avant de quitter le pays**. Dans les tabloïds locaux et sur des forums en ligne, des affirmations encore plus sensationnalistes circulent : les travailleuses du sexe ougandaises se seraient plaintes d'être « **évincées** » du marché par des femmes érythréennes et somaliennes. Des commentateurs présentent ainsi de plus en plus les migrants non pas comme des personnes fuyant des persécutions, mais comme des concurrents face à des opportunités économiques et sociales de plus en plus rares.

Ces sentiments se déclinent en différents degrés, qui mêlent des inquiétudes politiques et économiques avec des stéréotypes et des classifications raciales. Dans les zones urbaines de l'Ouganda, les Sud-Soudanais sont depuis longtemps considérés comme des clients fortunés en raison de la facilité avec laquelle ils semblent pouvoir **payer les frais de scolarité de leurs enfants et leurs loyers**. Les zones urbaines ont tendance à attirer les Sud-Soudanais qui dépendent d'importants flux venant de l'étranger – souvent envoyés par des proches travaillant pour des organisations non gouvernementales, des compagnies pétrolières ou le gouvernement au Soudan du Sud – et qui ne prennent que rarement part à des activités commerciales. Par conséquent, bien qu'ils suscitent sans doute la jalousie des Ougandais précaires pour qui les coûts de scolarisation et de logement constituent une préoccupation majeure au quotidien, leur présence n'est pas perçue comme une menace immédiate. De manière plus diffuse, la couleur de peau foncée des Sud-Soudanais les stigmatise aux yeux de nombreux Ougandais, en particulier à Kampala, où ils sont considérés comme moins sophistiqués et dépourvus des codes propres à la vie en ville.

Les réfugiés congolais, par ailleurs, ne sont pas aussi visibles que les Sud-Soudanais, tant en raison de leurs traits physiques que de leur mode de vie. Ils ont tendance à être plus actifs dans l'économie informelle urbaine, réalisant des travaux de subsistance, tels que la vente ambulante, le colportage, le travail occasionnel, la couture et la coiffure. De leur côté, les réfugiés congolais sont accusés de concurrencer les populations les plus pauvres de Kampala sur des marchés urbains tendus et dans [un secteur informel déjà saturé](#). Les membres des communautés érythréenne, éthiopienne et somalienne, en revanche, ont créé des entreprises très en vue ; ils fréquentent généralement les complexes de loisirs et de divertissement haut de gamme autour de Kampala, entretiennent des liens plus étroits avec les réseaux diasporiques en Europe et en Amérique du Nord, et ont généralement la peau plus claire. Tout cela rend leur omniprésence dans les espaces citadins beaucoup plus visible et ils sont également perçus comme plus intimidants, même par la classe moyenne ougandaise.

Ces dynamiques s'inscrivent dans [un contexte de mécontentement économique généralisé](#) parmi les Ougandais. La montée en puissance d'un système de patronage politique inefficace, les faibles performances économiques et l'ancrage d'un capitalisme de connivence ont contribué à raréfier l'emploi formel et alimentent ainsi [une frustration générale](#). Dans ce contexte, les réfugiés installés en ville deviennent les cibles commodes du ressentiment populaire. Les politiciens ont, quant à eux, saisi la popularité croissante de la rhétorique anti-immigrés. Au cours de la campagne électorale de 2025, au moins un candidat à la présidence a promis de [« renvoyer les réfugiés chez eux »](#). Si des éditorialistes, des journalistes et certains acteurs de la société civile [ont publiquement dénoncé ces discours](#), ces derniers restent limités par rapport au volume de contenus anti-immigration circulant en ligne.

Dans le même temps, l'évocation des menaces d'une « xénophobie montante » et d'une « implosion » imminente a sans doute également permis aux dirigeants de la collectivité locale appelée Kampala Capital City Authority [de susciter des dons et un soutien accru](#). L'Ouganda a longtemps concentré sa politique sur les campements ruraux de réfugiés, administrés par le bureau du Premier ministre en collaboration avec les agences d'aide humanitaire – cette politique a souvent été au cœur de controverses. Alors que le gouvernement ougandais a plutôt orienté l'aide vers les campements et les districts qui accueillent le plus de réfugiés, les agences d'aide humanitaire et les bailleurs de fonds ont appelé à un soutien accru aux réfugiés en zone urbaine et aux municipalités correspondantes dans le cadre d'un effort plus large visant à promouvoir leur autosuffisance et leur intégration. Cela a incité les autorités municipales à insister sur l'impact des réfugiés sur l'urbanisation, à « rendre visibles » ceux qui sont installés en ville et à se positionner ainsi [comme des acteurs importants dans l'accueil des réfugiés afin de capter de l'aide](#). Dans le Nord de l'Ouganda, par exemple, la municipalité de Koboko a obtenu près de 2,8 millions d'euros de l'Union européenne (UE) pour améliorer l'accès des réfugiés aux services sociaux de base, dans le cadre d'un [projet plus large de développement urbain inclusif dans la région de la corne de l'Afrique](#).

Une administration de l'asile sous pression

La représentation croissante des réfugiés comme source d'insécurité, de fraude et de risque systémique ne se limite pas à la population ; elle se reflète également dans l'action du gouvernement. En mars 2023, le gouvernement a suspendu l'enregistrement des demandeurs d'asile somaliens, officiellement en raison de signalements selon lesquels [des Kényans se faisaient passer pour des Somaliens afin d'obtenir le statut de réfugié](#). Cela n'a toutefois pas eu pour effet de mettre un terme à l'immigration, mais plutôt de créer un contingent de personnes non enregistrées, dépourvues de titres de séjour, ce qui les a rendues encore plus vulnérables. Le 10 janvier 2025, le gouvernement a également suspendu l'enregistrement des réfugiés érythréens. Des rapports sur la question faisaient état de la découverte d'un réseau de fraude impliqué dans la falsification de documents, et ont notamment souligné l'implication de réfugiés érythréens dans des activités de blanchiment d'argent et de fraude. L'Ouganda, qui venait tout juste d'être retiré de la [liste grise du Groupe d'action financière](#) (GAFI), son gouvernement ne souhaitait pas être à nouveau associé à une défaillance dans le contrôle des flux financiers – et [a donc bloqué l'enregistrement des réfugiés érythréens](#).

Enfin, l'enregistrement des Éthiopiens a également été suspendu en août 2025, selon de récents entretiens. Dans une déclaration officielle du 20 octobre, le responsable du cabinet du Premier ministre a déclaré qu'il « avait l'intention de limiter l'aide aux seuls réfugiés jugés vulnérables », en ajoutant que l'enregistrement des demandeurs d'asile [« provenant de pays qui ne connaissent pas de conflit, notamment la Somalie, l'Éthiopie et l'Érythrée, avait été suspendu »](#). Cette déclaration a ensuite été reprise par Hilary Onek, le ministre chargé des réfugiés, qui a expliqué avoir « donné pour instruction à nos agents de ne pas accorder le statut de réfugié aux citoyens provenant de ces pays, en particulier l'Érythrée, l'Éthiopie et la Somalie, [car il n'y a pas de guerre là-bas](#) ». Ces déclarations ont soulevé plus de questions qu'elles n'ont apporté de réponses – notamment pourquoi la Somalie n'est soudainement plus considérée comme un pays en guerre – et laissent penser que la décision de suspendre les enregistrements pourrait avoir été motivée par des considérations politiques plutôt que juridiques. Des entretiens suggèrent que cette décision n'a pas été prise en raison de facteurs spécifiques aux réfugiés éthiopiens, mais en raison d'une crainte selon laquelle des « Érythréens se feraient désormais passer pour des Éthiopiens » dans le but d'obtenir le statut de réfugiés.

Bien que les implications procédurales et juridiques exactes de la décision de suspendre l'enregistrement pour certaines nationalités restent floues, il convient de noter qu'un refus automatique de l'asile fondé uniquement sur la nationalité est difficilement justifiable en vertu du droit ougandais ou du droit international des réfugiés. [La loi ougandaise de 2006 sur les réfugiés](#) adopte les définitions du terme « réfugié » figurant dans la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et dans la Convention de 1969 de l'Organisation de l'Unité africaine régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique. Elle définit comme réfugiés les personnes contraintes de quitter leur pays « en raison d'événements troublant gravement l'ordre public », mais aussi celles qui se trouvent hors de leur pays « par crainte fondée d'être persécutées » pour certains motifs. Par conséquent, l'absence de conflit actif dans certains pays ne peut être invoquée pour refuser automatiquement l'accès à l'asile à toutes les personnes originaires de ces pays, car les demandes d'asile fondées sur d'autres motifs doivent systématiquement être évaluées au cas par cas.

Cette approche n'est toutefois pas inédite à l'échelle internationale. Ce sont les pays européens (à commencer par la Suisse et la Belgique) qui ont été les premiers à utiliser le concept de « pays d'origine sûr » pour justifier l'accélération des procédures de traitement des demandes d'asile émanant de ressortissants de certains pays considérés comme sûrs. Lorsqu'un pays est confronté à un nombre important de demandes d'asile, ces procédures accélérées peuvent réduire la charge de travail administratif, mais elles ont souvent été introduites [« sur la base de calculs politiques grossiers »](#) plutôt que sur une évaluation rigoureuse des conditions réelles du pays d'origine. Le caractère discriminatoire du recours à la notion de « pays d'origine sûr » dans les procédures d'asile fait l'objet de débats. Un consensus existe néanmoins sur le fait que ce concept ne peut être invoqué pour justifier le rejet automatique des demandes émanant de ressortissants de certaines nationalités. Par exemple, le HCR considère que des « notions telles que celle de “pays d'origine sûr” [...] doivent être [appliquées de manière appropriée afin de ne pas entraîner un refus abusif d'accès aux procédures d'asile](#) ». En d'autres termes, si les pays sont autorisés à accorder automatiquement le statut de réfugié aux ressortissants de pays considérés comme généralement peu sûrs, ils ne sont pas autorisés à refuser automatiquement la protection aux ressortissants de pays considérés comme généralement sûrs.

Cependant, si la décision de suspendre l'enregistrement pour plusieurs nationalités est difficile à justifier juridiquement, c'est peut-être parce qu'elle semble avoir été motivée moins par des arguments juridiques que par la diminution des ressources et du soutien international. La plupart des réfugiés sud-soudanais, soudanais et congolais s'enregistrent dans des campements ruraux, où ils obtiennent le statut de réfugié *prima facie*, sur le fondement de leur nationalité et sans procédure d'évaluation individuelle. À Kampala, au contraire, toutes les autres nationalités doivent d'abord déposer une demande d'asile et passer par une procédure de détermination du statut de réfugié (Refugee Status Determination, RSD). Comme les réfugiés des zones rurales, les réfugiés installés en ville relèvent de la responsabilité du département des Réfugiés au bureau du Premier ministre (Office of the Prime Minister, OPM). Cependant, leur éligibilité au statut de réfugié n'est pas accordée automatiquement et est évaluée individuellement par le Comité d'éligibilité des réfugiés de l'OPM ; ce qui représente un processus bureaucratique long et coûteux. Alors que le traitement des demandes d'asile accuse depuis longtemps un retard, le budget alloué à l'administration chargée de la procédure de détermination du statut de réfugié a été [réduit ces dernières années en raison de coupes budgétaires](#), ce qui a aggravé la situation. Actuellement, à Kampala, près de 31 000 demandeurs d'asile, principalement érythréens, sont en attente d'une décision concernant leur demande de statut de réfugié. Certains réfugiés attendraient depuis des années que leur cas soit traité.

La politique d'accueil des réfugiés à un tournant

La politique ougandaise d'accueil des réfugiés peut-elle survivre dans un contexte marqué par la diminution du soutien international et la montée de la xénophobie ? La réduction des financements a suscité des griefs de la part des acteurs gouvernementaux ougandais, en particulier ceux en charge des réfugiés. Le HCR et le ministre ougandais chargé des réfugiés ont lancé un appel urgent pour obtenir davantage de fonds, soulignant qu'[ils ne seraient autrement pas en mesure de maintenir les mesures actuelles](#). Il est donc compréhensible que le retrait progressif de l'aide étrangère alimente, au niveau national, le sentiment que l'Ouganda se fait avoir : alors que le pays a maintenu des politiques progressistes et consacré d'importantes ressources (y compris des terres) aux réfugiés, il considère que ses partenaires internationaux l'ont abandonné et se désintéressent de lui. De plus, le nombre de réfugiés approche les 2 millions, un chiffre qui avait été fixé ouvertement par les autorités, il y a plusieurs années, comme « plafond » non officiel. Si la décision de suspendre l'enregistrement des demandeurs d'asile de certaines nationalités peut certainement être interprétée, au moins en partie, comme une protestation contre le déclin de l'aide internationale, il est peu probable pour l'instant que les autorités ougandaises mettent fin à leur « politique d'ouverture » et repensent l'approche du pays en matière de réfugiés, et ce, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, parce que le président Museveni est l'un des ses premiers partisans. Il a toujours défendu l'idée que le pays devait garder ses portes ouvertes aux réfugiés, car beaucoup d'Ougandais, dont il a fait partie, ont cherché refuge de l'autre côté de la frontière à un moment de leur vie. L'approche progressiste dans l'accueil des réfugiés fait office de programme politique qui

séduit les bailleurs de fonds occidentaux et qui correspond aux idéaux panafricains et à la rhétorique politique de Yoweri Museveni. Malgré un discours aux accents anti-occidentaux, le président n'a cessé de rassurer ses partenaires internationaux sur le fait que l'accueil des réfugiés demeurait une priorité et de nombreux acteurs diplomatiques confirment qu'il a personnellement renouvelé son engagement à maintenir cette politique. Il convient de noter que la capacité de l'Ouganda à accueillir généreusement des réfugiés de toute la région n'est pas seulement cohérent avec des idéaux panafricains, mais témoigne également d'un certain degré de stabilité économique et politique au niveau national, renforçant ainsi la position de Museveni en tant que dirigeant fiable dans une région du monde caractérisée par son instabilité.

Deuxièmement, et dans le même registre, il faut considérer que l'opération consistant à accueillir des réfugiés est politiquement utile, et l'a toujours été, tant au niveau international que national. Les politiques progressistes concernant les réfugiés ont à plusieurs reprises servi de capital diplomatique, permettant au gouvernement ougandais d'obtenir des ressources financières, une légitimité politique et de bonnes relations avec des partenaires extérieurs, en particulier occidentaux. Par exemple, l'Ouganda a largement bénéficié du financement du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique, qui se concentre sur les politiques de migrations, et a été désigné comme pays prioritaire pour la coopération au développement par les Pays-Bas. Il a également conclu des accords de transfert de réfugiés avec des gouvernements occidentaux, notamment les États-Unis et les Pays-Bas, et d'autres accords de ce genre sont en cours de discussion. Toutes ces conventions permettent d'acquérir un capital économique et politique, générant des retombées géopolitiques, ce que l'on peut qualifier de « rente (rentierism) des réfugiés ».

Toutefois, il convient d'apporter quelques nuances : dans un contexte politique et économique en mutation, l'aide aux réfugiés risque d'être de plus en plus mise de côté, laissant les réfugiés livrés à eux-mêmes. Pour commencer, le gouvernement ougandais prend de plus en plus ses distances avec les bailleurs de fonds occidentaux et s'aligne sur de nouveaux acteurs géopolitiques, notamment la Russie et les Émirats arabes unis (EAU), pour lesquels les questions relatives aux réfugiés suscitent un intérêt limité. Si les EAU ont fait plusieurs dons au fil des ans pour soutenir la réponse ougandaise à la crise des réfugiés, cette question ne figure pas parmi leurs priorités au niveau international. En parallèle, les recettes pétrolières attendues devraient réduire la dépendance de l'Ouganda aux subsides occidentaux pour le développement, tandis que les réductions de l'aide mondiale ont rendu l'assistance extérieure beaucoup moins fiable. Ces dynamiques diminuent ainsi l'intérêt de s'appuyer sur les partenaires occidentaux et affaiblissent la logique de la « rente des réfugiés », qui ne garantit plus les retombées politiques ou financières d'autrefois.

Le futur de la politique migratoire : entre ouverture et restrictions

Pendant des années, le « modèle ougandais » a été présenté comme la preuve que la protection des réfugiés était non seulement possible, mais qu'elle pouvait également avoir un impact socio-économique positif, même dans un État à faible produit intérieur brut. Cette affirmation a pu être tenue en grande partie pour des raisons d'opportunité politique, plutôt que sur le fondement de preuves empiriques. Les politiques ougandaises ont longtemps cherché à promouvoir l'autonomie des réfugiés et leur « sortie » de l'aide, mais dans la pratique, l'opération d'accueil des réfugiés a toujours été fortement dépendante du soutien international, et l'intégration socio-économique complète des réfugiés était davantage un idéal vague et lointain qu'un objectif concret et réalisable. Alors que le nombre de réfugiés atteint des niveaux inédits et que le financement disponible est plus faible que jamais, le modèle de soutien ougandais révèle aujourd'hui ses contradictions internes et ses failles – ou, comme le résume un article du quotidien ougandais Daily Monitor : la « politique d'ouverture de l'Ouganda en matière d'accueil des réfugiés se retourne contre lui ». Cette situation démontre également l'échec profond de la communauté internationale à respecter ses engagements moraux et juridiques pour la protection des réfugiés.

Dans ce contexte, l'avenir de la politique d'accueil des réfugiés en Ouganda ne repose pas uniquement sur sa viabilité financière. Il dépend également de la survie des coalitions politiques et sociétales qui ont jusqu'ici soutenu la politique d'ouverture. Pour l'instant, le président Museveni continue de la soutenir, et les acteurs internationaux et nationaux qui le rencontrent notent qu'il en souligne régulièrement l'importance stratégique. Toutefois, cette politique a toujours reposé sur un équilibre délicat entre le financement des bailleurs de fonds, les intérêts de l'État et la tolérance de la société – un équilibre aujourd'hui en pleine érosion. L'Ouganda est dangereusement proche du seuil symbolique des 2 millions de réfugiés ; comme mentionné précédemment, il s'agit d'une limite implicitement définie par les décideurs politiques. La question n'est donc pas de savoir si l'Ouganda peut continuer à accueillir des réfugiés, mais si les fondements sociaux, économiques et politiques déjà fragilisés de son modèle peuvent survivre aux pressions à venir, en particulier à l'horizon post-Museveni. Car, en effet, si Museveni lui-même croit fermement en la politique d'ouverture, cela n'est pas nécessairement le cas pour d'autres profils, à l'instar de son fils Muhoozi Kainerugaba.



Kristof Titeca (@kristoftiteca) est professeur à l'Institut de politique de développement (université d'Anvers) et chercheur associé senior à l'institut Egmont.

Yotam Gidron, Kristof Titeca, « Entre réduction des aides et poussée xénophobe, que reste-t-il de la politique ougandaise d'accueil des réfugiés ? », trad., *Le Rubicon*, vol. 6, 30 mars 2026 [<https://lerubicon.org/entre-reduction-des-aides-et-poussee-xenophobe-que-reste-t-il-de-la-politique-ougandaise-daccueil-des-refugies/>].

